



Mondercange, le 26 octobre 2020

Au Collège Échevinal de la  
Commune de Mondercange

**Concerne:** intervention pour la séance du conseil communal du 30 octobre 2020

Monsieur le Bourgmestre,  
Messieurs les Échevins

Dans le cadre du règlement d'ordre intérieur du Conseil Communal, nous vous prions de bien vouloir mettre à l'ordre du jour de la séance du 30 octobre 2020 l'intervention suivant



En se rendant de Esch/Lallange à Mondercange, on passe devant l'immeuble de l'ancien bâtiment Ediff (voir photos) qui se trouve sur le territoire de notre commune.

Suite à une question parlementaire posée en décembre de l'année dernière, la Ministre responsable a expliqué que le bâtiment en question est destiné à subir une cure de jouvence afin de recevoir une section de l'École internationale de Differdange et d'Esch-sur-Aizette (EIDE). Le projet, qui vise la réalisation de 12 salles de classe (+- 280 élèves de l'école fondamentale internationale), devrait être achevé pour la rentrée 2023.

Actuellement, le site n'est cependant pas dépourvu de vie. On y voit circuler des gens et stationner des automobiles. Un écriteau informe qu'un « dispositif de primo accueil » y est mis en place.

Le triste et indigne aspect des alentours nous incite à poser les questions suivantes au Collège des Bourgmestre et Échevins :

- le Collège des Bourgmestre et Échevins, peut-il expliquer en quoi consiste exactement le service d'accueil organisé par l'Etat dans la structure ?
- si des gens y sont accueillis respectivement hébergés, l'état des lieux, du moins de ce qui est visible de l'extérieur, est inacceptable. Le collège a-t-il visité les locaux ou dispose-t-il d'informations concernant les conditions de salubrité ?
- le Collège des Bourgmestre et Échevins, connaît-il de plus amples détails concernant le projet que se propose dans une étape ultérieure de réaliser le Ministère de la Famille dans l'ancien bâtiment Ediff ?

- peut-il dire si le phasage est respecté à ce stade ? Si non, quelles en sont les raisons et quel est le nouveau timing ?
- ne faudrait-il pas intervenir d'urgence auprès de l'Etat pour faire rétablir l'ordre autour du bâtiment qui, dans l'état actuel est loin de répondre à l'image qu'on se fait de l'entrée sur notre territoire ? Au cas où les conditions à l'intérieur seraient inhumaines, ne faudrait-il pas intervenir auprès des instances compétentes pour les rendre conformes ?

- 

Veillez agréer, Monsieur le Bourgmestre, Messieurs les Échevins, nos meilleures salutations.

Les Conseillers du Parti Socialiste,  
Danielle BASTIAN ép. JUCHEM  
Marc FANCELLI  
René PIZZAFERRI  
Christine SCHWEICH  
John VAN RIJSWIJCK